

- 11 -

PROJET DE RESOLUTION

MONSIEUR LE PRESIDENT

---

Mes chers Collègues,

En application des dispositions de l'article 83 de notre Règlement intérieur, la Commission des Finances et des Affaires économiques nous propose une résolution destinée à Monsieur le Président de la République.

La parole est à notre collègue Samba Laobé FALL pour la lecture de la résolution.

MONSIEUR SAMBA LAOBE FALL

---

Je vous remercie Monsieur le Président.

L'ASSEMBLEE NATIONALE,

-CONSIDERANT la crise profonde et durable dans laquelle les différentes économies nationales développées ou en voie de développement sont plongées ;

- CONSIDERANT la sécheresse qui, depuis neuf ans, affecte notre pays, le Sénégal ;

- CONSIDERANT la désertification qui s'accélère ;

.../...

- CONSIDERANT le plan d'ajustement économique et financier à moyen et long terme 1985-1992 mis en oeuvre par le Président de la République pour faire face à la crise, et qui vise, dans un premier temps, à rétablir les grands équilibres macro-économiques, et ensuite à relancer l'activité productive ;
- CONSIDERANT le souci du Chef de l'Etat de veiller, dans le cadre de la nouvelle inflexion économique, à ce que l'Etat et les particuliers ne vivent plus au-dessus de leurs moyens, afin de sauvegarder la crédibilité de notre pays, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières ;
- CONSIDERANT l'effort considérable déployé par le Gouvernement pour dégager, malgré les tensions et les difficultés, une épargne budgétaire, seule garantie de notre indépendance économique et financière et de notre dignité nationale ;
- CONSIDERANT la politique extérieure de notre pays qui repose d'une part, sur le dialogue et la concertation, et d'autre part, sur l'intégration politique et économique du continent au travers d'une démarche caractérisée par la mise en place de cercles concentriques de solidarité ;
- CONSIDERANT que le Chef de l'Etat, le Président Abdou DIOUF, a effectivement élargi et consolidé le cercle des pays frères et amis du Sénégal ;
- CONSIDERANT les campagnes souterraines d'incitation à la désobéissance civile ;
- CONSIDERANT les manoeuvres subversives de toutes sortes, les campagnes de dénigrement systématique ;
- CONSIDERANT que force doit, en tout état de cause, rester à la loi, expression de la volonté générale ;

.../...

- CONSIDERANT enfin les prestations remarquables des Ministres et Secrétaires d'Etat au niveau des Commissions techniques, de la Commission des Finances et des Affaires Economiques et de la séance plénière pour fournir aux élus de la Nation l'information la plus complète et la plus transparente ;
- SALUE le courage politique du Président Abdou DIOUF, résolument engagé dans une politique d'ajustement qui constitue, malgré des pilules amères et son cortège de privations, un pont de passage obligé vers un futur meilleur ;
- FUSTIGE toute déclaration qui, dans la conjoncture actuelle, ne prend pas en compte les contraintes intérieures et extérieures entre lesquelles il faut évoluer pour conduire le Sénégal à bon port ;
- MESURE, avec effarement, le degré d'irresponsabilité d'une certaine opposition qui cherche à accréditer dans l'opinion, l'idée qu'un retournement de tendance, au plan économique, serait chose aisée dans la conjoncture actuelle et qu'il suffirait pour cela de changer le prince qui nous gouverne ;
- SOUTIENT fermement l'action du Gouvernement dans sa politique courageuse de moralisation de l'habitat et du foncier et demande que les poursuites les plus diligentes soient entreprises à l'encontre des vrais responsables des occupations irrégulières de terrains, à savoir : les spéculateurs fonciers et leurs acolytes et où ils se trouvent ;
- SE REJOUIT de constater qu'à ce jour, mises à part la raciste Afrique du Sud et Israël qui s'oppose à l'existence d'un Etat palestinien, notre pays ne connaît aucun contentieux à travers le monde. Mieux, nos solidarités antérieures se consolident et le cercle de nos amis s'élargit comme l'a démontré la récente visite triomphale du Président Chedli BENJEDID dans notre pays et la réputation de sage écouté et respecté, faite au Président Abdou DIOUF, au sein de l'OUA ;

.../...

- ENCOURAGE le Gouvernement à poursuivre dans la voie qui lui est définie par le Président de la République et qui a été approuvée par la communauté financière internationale lors de la réunion, à Paris, au mois de décembre 1984, du Groupe consultatif de la Banque Mondiale qui a approuvé notre Plan d'ajustement et est disposée à le soutenir massivement sur les cinq (5) prochaines années ;

- FELICITE et soutient sans réserve le Président de la République, Abdou DIOUF, et lui renouvelle sa confiance totale pour l'oeuvre grandiose de consolidation et d'élargissement de la démocratie pluraliste dans notre pays d'une part, et d'autre part, de mise en place des bases solides et durables d'une véritable indépendance économique sans laquelle l'indépendance politique n'est qu'un leurre.

(Vifs applaudissements P.S.)

MONSIEUR LE PRESIDENT

---

Je vous remercie mon cher Collègue.

La discussion générale est ouverte sur la résolution, conformément à l'article 83 de notre Règlement intérieur.

Quels sont ceux qui demandent à intervenir ?

La parole est à notre collègue le Président Thierno DIOP.

MONSIEUR THIerno DIOP

---

Je vous remercie Monsieur le Président.

Je voudrais simplement indiquer que le membre de phrase : le Prince qui nous gouverne, est entre guillemets parce que c'est une citation.

Je vous remercie.

.../...

MONSIEUR LE PRESIDENT

---

JE vous remercie mon cher Collègue.

La discussion générale est close.

Nous mettons aux voix la Résolution.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

(Vifs applaudissements des Députés P.S. debout ).

La résolution est adoptée par acclamations par la grande majorité de notre Assemblée nationale.